



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1859

Collatéral

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80606](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-80606)

ment travaillées. Nous donnons (10) un de ces clous, qui date du XIII^e ou

10



du XIV^e siècle, et qui provient d'une église de Basse-Bretagne¹. Quelquefois les têtes de ces clous de serrures sont en forme d'écussons armoyés, ou représentent des mufles d'animaux (voy. SERRURERIE).

La Renaissance conserva ces habitudes d'art industriel dans les moindres détails de la construction; elles ne se perdirent que vers le milieu du XVII^e siècle. Cependant on trouve encore, en province surtout, la trace de ces traditions du moyen âge dans la serrurerie du dernier siècle.

COLLATÉRAL, s. m. S'emploie pour désigner les ailes, les nefs latérales ou bas-côtés des églises (voy. CATHÉDRALE, ÉGLISE).

COLLÈGE, s. m. Établissement destiné à l'enseignement des lettres, des arts et des sciences, élevé par suite d'une fondation particulière. Sauval nous donne de curieux détails sur l'origine de ces établissements dans la ville de Paris². Nous indiquons, dans l'article sur l'ARCHITECTURE MONAS-

¹ Nous devons ce dessin à l'obligeance de M. Gaucherel.

² *Hist. et Antiq. de la ville de Paris*, t. II, p. 352 et suiv.